ESA - Saint-Luc Liège
Bd de la constitution, 41
4020 Liège
Tél : 04 / 341.80.00

- Architecture d'intérieur - atelier patrimoine

Lilien Alexandre

Objectifs

L'approche et la compréhension des caractéristiques spatiales d'espaces anciens à valeurs patrimoniales sont des territoires de l'architecture d'intérieur.

L'étude des valeurs et caractéristiques de « l'intériorité » au travers de l'histoire, des traits architecturaux, artistiques, conceptuels et techniques d'un lieu est un moyen de faire renaitre l'ancien. Une revitalisation programmatique appuyée par une démarche créative résolument contemporaine est une des meilleures façons de respecter un édifice ancien. Dans cette optique l'étudiant construit son autonomie dans la gestion d'un projet à valeurs et à dimensions patrimoniales.

Contenu

L'étudiant étudie, analyse le bien patrimonial sous les angles culturels, historiques, économiques et sociaux (ressources de son caractère) pour en dégager ses « qualités » et ses « valeurs architecturales » intrinsèques. Il identifie les caractéristiques esthétiques, formelles et constructives afin de situer l'édifice dans l'histoire de l'architecture ainsi que dans le contexte du patrimoine culturel et humain d'une société.

Cette « Lecture préventive » mène l'auteur de projet à réinscrire les espaces intérieurs dans le contexte actuel, par des interventions adéquates, qui n'affectent pas les qualités globales du lieu. Elles se situent dans une continuité historique et une relecture contemporaine, et dans les limites d'intervention d'un architecte d'intérieur.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le parcours personnel au travers d'un projet choisi dans les «dimensions » du réel, se développe dans un dialogue enseignant/étudiant construit également au travers du stage et du mémoire.

Le choix du bâtiment d'étude se fera principalement dans un bâtiment non-classé. La personnalité, l'autonomie et la créativité, trouveront leurs dimensions dans un projet le plus proche possible d'une situation professionnelle et dans les limites d'intervention d'un architecte d'intérieur.

Un document de consignes est transmis à l'étudiant en début de chaque quadrimestre. Il reprend les objectifs, la production attendue, les critères d'évaluation et le planning pour chaque travail. Au premier quadrimestre, la phase « Lecture préventive » se réalise en groupe. Au second quadrimestre, la phase «d'Elaboration du projet » est effectuée individuellement.

La présence de l'étudiant durant les heures d'atelier et dans les locaux d'atelier est obligatoire, afin de prendre part aux échanges et au questionnement critique qui permettent de mener à bien le projet individuel. Les heures d'ateliers sont des phases actives de création. Elles permettent, au travers de maquettes, de documents graphiques et techniques, de nourrir le dialogue entre l'étudiant et le professeur. **Pas de rencontre avec le professeur sans document démontrant l'état d'avancement de l'étudiant !!!**

Des contraintes de l'exercice, l'étudiant en fait le moteur de son processus de projétation. L'étudiant est curieux et proactif, il analyse, expérimente, modifie son avancement de manière **autonome** et critique, en vue de concrétiser et de communiquer son projet.

Des séances d'information par thématiques, sont ajoutées selon les besoins du cours durant les heures d'atelier. En dehors des ateliers (heures non encadrées), prolongement de la réflexion par des travaux : dessins, recherches, réalisations…

Si l'actualité (au sens large) devait perturber le suivi en présentiel, un suivi à distance sera mis en place pour permettre

© ESA Saint-Luc Liège | 2025 | Tous droits réservés

les échanges étudiants/professeur.

Bibliographie

Bibliographie adaptée au projet développé par l'étudiant.

Mode d'évaluation pratiqué

En atelier, l'évaluation est continue, c'est-à-dire qu'elle s'effectue tout au long de l'année.

L'évaluation professorale est remise, pour le Q1 en janvier (25%) et pour le Q2 en juin (25%).

Le M2 est une année diplômante, le jury final (juin) est un **jury externe**. Son évaluation représente 50% des points de l'année.

Pas de 2e session possible.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

© ESA Saint-Luc Liège | 2025 | Tous droits réservés